

Annemasse, le 28 juin 2017

PEINTURE SUR TOILES ET VETEMENTS

6 rue du Parc
74100 ANNEMASSE

PCS - Jeunesse / Politique de la Ville / Démocratie Participative
JPV/CDG/531157

Affaire suivie par : Pascale BELLEVIN-MUGNIER

Objet :

Attestation

Je, soussigné, Louiza LOUNIS, adjointe au Maire d'Annemasse, certifie que Monsieur Nicolas MAUREL, domicilié au 6 rue du Parc à Annemasse a effectué, à la demande de la Ville d'Annemasse, les prestations suivantes :

- atelier graffiti Été 2016
- double fresque portrait pour la maison Nelson Mandela
- atelier création logo du "J5" (structure Information Jeunesse)
- création du flyer pour le "J5".

A ce titre, il faut souligner le remarquable investissement de Monsieur Maurel dans la réalisation de ses missions.

Pour faire valoir ce que de droit.

